

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 22/03/21.

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DANS LE CANTAL ACCÉLÉRATION DE LA VACCINATION ET DÉPLOIEMENT D'UNE UNITÉ MOBILE POUR SE RENDRE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

La campagne vaccinale accélère de manière significative en avril. L'augmentation du nombre de doses attendues va permettre de proposer en moyenne 5000 rendez-vous par semaine, dans les 4 centres de vaccination du département.

Par ailleurs, une unité mobile de vaccination sera opérationnelle à compter de mardi 23 mars et se rendra auprès des personnes les plus éloignées d'un centre de vaccination ou rencontrant des difficultés pour se déplacer.

5 000 rendez-vous hebdomadaires en avril

Comme annoncé par le Gouvernement, la campagne vaccinale s'accélère au fil des semaines ; le nombre de doses hebdomadaires de vaccins augmentent progressivement.

En février/début mars, environ 1 200 rendez-vous étaient proposés dans les 4 centres de vaccination du département. Pour les semaines du 15 et du 22 mars, plus de 2 300 rendez-vous ont été proposés et à compter du mois d'avril, ce seront en moyenne 5 000 rendez-vous hebdomadaires qui seront accessibles aux personnes éligibles à la vaccination. Il s'agit d'approvisionnements en vaccins Pfizer-BioNtech.

Cette augmentation du nombre de rendez-vous nécessite une montée en charge des capacités de vaccination dans le département, facilitée par le renfort de 70 sapeurs-pompier mobilisés aux côtés des professionnels de santé. La mise à disposition de la salle « le Prisme » par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) va permettre une augmentation des capacités de vaccination sur Aurillac dans des modalités qui seront définies très rapidement.

Une équipe mobile de vaccination se rendra au plus près des habitants les plus éloignés

Par ailleurs, dans l'objectif de faciliter l'accès à la vaccination pour les personnes les plus fragiles et/ou les plus isolées, une équipe mobile de vaccination sera opérationnelle à partir de mardi 23 mars.

Cette équipe mobile de vaccination est portée par l'ordre des médecins du Cantal, avec l'appui des professionnels de santé libéraux du territoire et la contribution du Conseil départemental, qui met à disposition des véhicules. L'ARS et la Préfecture pilotent la mise en place de ce dispositif.

L'unité mobile se rendra dans les communes les plus éloignées des centres de vaccinations ou au domicile des personnes dans l'incapacité de se rendre dans un centre de vaccination, dans des cabinets de médecins de ville, dans les locaux mis à disposition par les mairies ou directement au domicile des personnes les plus fragiles, dans le respect des consignes de conservation et de sécurité des vaccins. Cette campagne de vaccination par l'équipe mobile commencera le 23 mars 2021 sur la commune de Mandailles.

Pour répondre aux objectifs susvisés, l'équipe mobile sera approvisionnée en vaccins Moderna (1800 doses en tout), puis Pfizer (200 doses par semaine), par le centre hospitalier d'Aurillac.

Les patients éligibles (+ de 75 ans et + de 50 ans avec comorbidités) sont recensés par les médecins traitants.

Le recensement des personnes éligibles et volontaires à la vaccination, résidant dans les communes aux alentours se poursuit et d'autres opérations seront programmées régulièrement en fonction des besoins.